Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Jeudi 14 rajab 1440
21 mars 2019

N° 35

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés à responsabilité limitée **1490**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1490**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1492**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1497**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1499**
Avis aux créanciers..... **1500**
Convocations
Sociétés anonymes **1500**
Autres sociétés **1508**
Divers
Avis au public..... **1508**
Rectificatifs **1508**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Sicav Security **1509**
Bilan de la Cap Oblig Sicav **1511**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés à responsabilité limitée

Constitution d'une SARL

Suivant statuts juridiques enregistrés à la recette des finances de Rouhia le 8/10/2018 sous le n°18501054 Quittance M012573 dont deux copies ont été déposées au tribunal de première instance de Siliana le 22/10/2018 sous le n°D12512018 une société SARL a été constituée :

Raison sociale : Société Jawhara Elmaraii

Siège social : Cité commerciale Rouhia 6150

Objet social : Fabrication lait et dérivés

Capital social : 1040d

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Kais Dalleli.

2019K00038SRLB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation du capital

Société Ltaief & Fils des travaux généraux et VRD

Société à responsabilité limitée

Capital social : 600.000 DT

RC : B 130032000

MF : 741064PAM000

Adresse : Résidence Nesrine n° 1 El Mourouj 5 - Ben Arous

Suivant procès- verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2019, enregistré à Bir el Kassaa le 12 Février 2019, sous le n°19500134 quittance n°M005258, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n°20199280 le 25 février 2019.

Le capital de la société a été augmenté passant de 600.000 DT à 900.000 DT suite à une augmentation de 300.000 DT.

2019R00847SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société SARTELEC - SARL

35 Rue Jebal Bargo, Tunis

Matricule fiscal : 0426003R

Suivant A.S.S.P en date du 24/01/2019 enregistré à la recette des finances l'Autriche le 6/02/2819 sous n°19700484 quittance n°010075 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 8/02/2019 sous n°20196165, il a été nommé un nouveau gérant Mr Rahal Youssef avec tous les pouvoirs les plus étendus.

2019T00506SRLB2

Augmentation de Capital

GAMMARTH LOISIRS

Société à responsabilité limitée

Au capital de : 390.000 DT

Siège social : Rue de la physique immeuble «SOTALCO» Z.I. Ben Arous 2013

R.C : B141542003

MF : 845346W

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11/3/2019, enregistré à la recette des finances de la Nouvelle Medina le 12/3/2019 sous le n°19500817 quittance n°M018263, dont deux copies ont été déposées au Centre National du Registre des Entreprises de Ben Arous en date du 15/3/2019 sous le n°201913189, il a été décidé d'augmenter le capital social de trois cent quatre vingt dix mille dinars (390 000 DT) à un million sept cent quatre vingt dix mille dinars (1 790 000 DT) et de modifier en conséquence l'article 9 des statuts.

2019R00849SRLB2

Transfert du siège

Société «JUMAJU Consulting» SARL

Forme juridique : Sté à Responsabilité limitée

Capital : 1000 dinars

MF : 1179893/Q/A/M/000

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15/3/2018, enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 24 Juillet 2018 sous le n°18703238, quittance n°M069813

Dont deux exemplaires ont été déposés au centre National du Registre des Entreprises (Tribunal de première instance Ariana) le 20 Février 2019 sous le n°20198486, les associés de la société JUMAJU Consulting ont décidé ce qui suit :

- Transfert de siège social de la société de l'adresse : Cercle des bureaux 5ème étage Bureaux 5-4 centre urbain nord, 1082 cité El Khadhra Tunis, Tunisie à l'adresse suivante : 10 Avenue Hbib Bourguiba, Immeuble Zephir, Appart B 3-1 2080 Ariana, Tunis, Tunisie.

2019R00855SRLB2

Société Agricole D'élevage de poulet

SARL au capital de 10 000 DT

Siège social : Jbal Rsas 2090 Morneg Ben Arous

RC : B02165422018

MF : 000/M/N/1579165/P

Suivant acte sous seing privé en date du 12/3/2019 enregistré à la recette des finances de Morneg le 13/3/2019 sous le numéro: 19700474 Quittance n°M017773, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises sous le n°201913177 en date du 15/3/2019.

Il a été décidé ce qui suit :

- La démission du cogérant Monsieur Mohamed Ben Ali El Matoui, titulaire de la CIN n°03384663.

- Nomination de deux nouveaux cogérants Monsieur Mhalhli Anouar, titulaire de la CIN n°05945623 & Monsieur Kamel Ben Mohamed Boudhina, titulaire de la CIN n°09107740 pour une période illimitée.

2019R00863SRLB2

Sté GODEN ASSISTANCE SERVICES

SARL au capital : 10.000 dinars

Adresse : Tunis

MF : 0513575/N/A/M/000

Suite du PV de l'assemblée du 13/3/2019 enregistré à la recette des finances rue de la Gare Tunis du 13/3/2019 sous le n°19701669 quittance n°M019772.

Décide de nommer Mr Mohamed Ali Mekhnini comme nouveau gérant au lieu de Mr Hédi Mekhnini.

Dont deux copies ont été déposées au centre national des entreprises sous le n°201913303 au 15/3/2019.

2019R00888SRLB2

Société : KS SERVICES

Capital : 10.000 Dinars

Siège social : 7 Rue Ali Bey, 4000 Sousse - Tunisie

Identifiant Unique 1259343JAM000

Matricule fiscal : 1259343 JAM 000

CNSS : 339252 - 43

Suivant PV de l'AGE en date à Sousse du 7/01/2019, il a été décidé :

1. La nomination de Madame Imen Mrad épouse Mestiri nouvelle gérants pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Kaies Mestiri.

2. La modification de l'article 11 des statuts.

3. Mise à jour de statuts.

Deux copies des PV et des nouveaux statuts enregistrés à la recette des actes de sociétés à Sousse le 18/3/2019 sous le n°19800916, n° de quittance M001009 et sous le n° 19800917, n° de quittance M001010 ont été déposées au greffe du Tribunal de première instance de Sousse le 18/3/2019.

2019A00179SRLB2

Société FARES DE COMMERCE

Capital social : 10.000 D

MF : 1513919A

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 Mars 2019 enregistré à la recette des finances Khawarizmi Kairouan le 13 Mars 2019 sous numéro 19701202 quittance n°M025059 a été déposé en deux copies au greffe du tribunal de première instance de Kairouan le 18 Mars 2019 sous n°201913505 il a décidé ce qui suit :

- De changer le siège social de la société du Oueled Manaa Dar El Amen Kairouan à Metbasta Kairouan.

2019H00078SRLB2

Société AM COMMERCIAL

S.A.R.L au capital de 630 000 D

Siège social : Rue 8601, n°2 Charguia 1 - Tunis - Carthage

R.C : B162492001

M.F : 778846 KAM 000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 25/4/2018 enregistré à la recette des finances de la Charguia - Tunis le 30/4/2018 sous le n°18702499 Quittance n°M041898, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 30/4/2018 sous le n° 201822755, il a été décidé ce qui suit :

- L'acceptation de la démission de Monsieur Slaheddine Elleuch de son poste de 2ème gérant.

- Nomination de M. Ahmed Adel Manaa en tant que nouveau 1er Gérant pour trois (03) ans (2018, 2019 et 2020) et fixation de ses pouvoirs.

- Nomination de M. Noureddine Ben Fadhel en tant que 2ème Gérant pour 3 ans (2018, 2019 et 2020) avec les mêmes pouvoirs que ceux conférés au 1er Gérant.

- Instauration d'un nouveau mécanisme concernant la signature conjointe des opérations financières.

2019401361SRLB2

Société «1/50ème» SARL

Capital 10 000 DT

22, Rue de la Fleur de Réjouissance - Gammarth

CNSS : N°144898-77

MF : 000/M/A/0785805/S

Suivant PV de l'AGE en date du 4/02/2019, enregistré à la RF - Marsa, le 4/02/2019, sous le n°19500649, Quit°15481, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 26/02/2019 sous le n°20199678 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de la cession des parts entre Mr. Cointault Philippe Charles et Mme Bouyssonie Aurélia.

- Approbation de la transformation de la forme juridique de la société à société unipersonnelle à responsabilité limitée;

- Approbation de la révocation du premier gérant de la société :

- Approbation des nouveaux statuts.

2019401373SRLB2

Nomination d'un nouveau gérant

Société SAPORI ITALIA

Sté à responsabilité limitée

Au capital de 516 000.000 DT

RC : N°B02173032013

MF : 1310882D/A/M/000

Siège social : Sabalet El Kssibi, Mornag Ben Arous 2090

Selon le PV de l'assemblée générale extraordinaire du 5/3/2019 enregistré à la recette des finances de Mornag le 7/3/2019 quittance n°M016287 enregistrement n°19700430 dont 2 exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 14/3/2019 sous le Num 201912911, il a été décidé de nommer un nouveau gérant Mr Nizar Ben Noureddine Ben Mohammed Mefarej pour l'année 2019.

2019401374SRLB2

Société VIS-A-VIS CONSULTING

SARL au capital de 1.000 Dinars

Siège social : Résidence villas d'ambre

Matricule fiscal : 0945710C/A/M/000

RC : B014112006

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31/12/2017, enregistré à la recette des finances la Marsa, le 24/01/2018 sous le n°18500500, quittance 11342, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°201849889, en date du 25/10/2018, il a été décidé ce qui suit :

- Liquidation de la société.

2019401377SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 14/02/2019 enregistré à la recette des finances de Borj El Ouazir Ariana le 14/02/2014 sous le n°19200357 Reçu n°M013363 rédigé par Maître Awatef Chaibi avocate dont l'adresse est sise 16 Rue d'Angleterre, 4ème étage bureau n°12, la société L'OPERA société à responsabilité limitée M.F : 000MAE 1376584, n° de registre de commerce sous le n°B0330772015 a vendu à la société EL KHALIFA DREM la totalité de son fonds de commerce consistant en une boulangerie - pâtisserie avec ses éléments corporels et incorporels sis à avenue 13 Août Choutrana 2 à Soukra.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Chaibi Awatef avocate dont l'adresse est sise à 16 Rue d'Angleterre, 4ème étage bureau n°12, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de présent avis au JORT.

Cet avis est paru au journal le quotidien du 26/02/2019.

2019T00502FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Soliman le 25 janvier 2019 sous n°217 quittance n°5040, Mr Ridha Ben Ali Hajji, titulaire de la CIN n°06316543 a vendu à Mme Nadia Ben Amor Ferjani CIN°06398394 la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels sise à 6 rue Ittaaghir Soliman.

Les oppositions se font aux mains de l'acheteur au local concerné dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

2019T00504FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 7-3-2019 rédigé par Maître Bahrouni Wissem, Avocat à Tunis enregistré à la recette des finances Fouchana le 12-3-2019 reçu n°M023896, Mr Abou Khalil Mansi a vendu à Souad Belhaj Sghaier le fonds de commerce exploité comme café 1ère catégorie dans le local sis à km 11 face au pste de la garde nationale Naasen.

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt jours qui suivent la publication du présent avis au Jort entre les mains de l'acheteur sis au local de fonds de commerce.

Cette annonce est publiée à la Presse et à Essahafa du 19-3-2019.

2019T00508FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Radés le 13/3/2019 quittance n° M021512, enregistrement 19200625. Mme Salha Bent Taher Belgacem a vendu la totalité du fonds de commerce avec tout ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente prêt à porter sise à la Rue Hannibal n°7 Radés à Mme Latifa Bent Abdelaziz Ben Ali.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du Vendeuse à son adresse 16 rue Abou Dhar Ghafari Radés Ben Arous dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achorouk et le quotidien le 19/3/2019.

2019R00856FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'El Mourouj le 7 Mars 2019 Quittance n° M023168 enregistrement n° 19200960, M Ahmed Chtourou a vendu à M Sofien Dridi tous les éléments corporels et incorporels du Fonds de commerce librairie sis à 86 avenue boulevard les martyrs El Mourouj Ben Arous, l'opposition sera entre les mains de Maître Mouna Dridi route Mateur km 7 Manouba dans les 20 jours à la rigueur après la publication de cette annonce au jort.

La publication au journal quotidien Alchourouk est faite le 19/3/2019.

2019R00857FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date de 7/3/2019 enregistré le 14/3/2019 sous le n°19200515 quittance 17038 Esayed Ben Ahmed Zayeni titulaire de C.I.N n°02904622 habite à la rue 1 juin Kalaa Kebira a vendu le fonds de commerce appelé «Chaussures Est» situé à la rue 1 juin Kalaa Kebira et exploité comme vente Chaussures à El Fathi Ben Fraj Boukadida titulaire de C.I.N n°08485648 - habite à la rue Farhat Hached Kalaa Kebira.

Les oppositions éventuelles seront adressées à l'adresse de l'acheteur est celle de fonds dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au journal «Quotidien».

2019S00450FCCC2

Déclaration de contrat d'un actif commercial

En vertu du contrat de donation de fonds de commerce, édité le 28/4/2010 par les mains de Faisal Qamra et Mohammed Salim Al-Dawas à la recette des finances d'Akouda le 8/7/2010 quittance n°M013401, lié à l'ensemble du fonds de commerce destiné à la location des vêtements de mariage, le numéro d'identification fiscale 825433/ H et l'éditeur figurant dans un contrat avec M. Rashid Ben Faraj Murad daté du 27/02/2004, enregistré le 17/6/2005 sous le numéro 7503 05300499 de Mme sondes Ben Sadek Methamem en qualité de donneur pour sa mère Habiba Ben Moukhtar Ben Hassen Ammar en sa qualité de donataire. Les deux de nationalité tunisienne et demeurantes à Akouda.

Les objections sont acceptées dans les délais légaux entre les mains de Mme Habiba Ammar, qui réside à la rue d'Alger à Akouda.

2019S00451FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément à l'acte sous seing privé signé le 11/3/2019 et enregistré à la recette des finances de Ksour Essef le 12/3/2019 (n° d'enregistrement 19200311 - n° de quittance 14392), la société «Dar El Aroussa», représentée par son gérant son adresse rue Habib Thameur Ksour Essef), a vendu à Wajdi Kalali (demeure à Ksour Essef) agissant pour le compte de Nabil Kalali (demeure en France) l'intégralité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels spécialisé dans la vente en gros des biens divers situé à rue Habib Thameur Ksour Essef Mahdia le délai de l'opposition est de 20 jours à partir de la publication de la vente au Journal officiel de la République Tunisienne. Le domicile élu pour l'acceptation des oppositions est le local d'exploitation du fonds situé à Rue Habib Thameur Ksour Essef Mahdia la vente a été également publiée aux journaux Alchourouk et le Quotidien du 16/3/2019.

2019S00452FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte du 12/3/2019 enregistré à Monastir le 13/3/2019 sous le n°19201337 quittance M019729, Mr Sahbi Hellara résidant à Monastir à vendu à Mr Hsan Farhani résidant à av. 14 janvier Monastir le fonds de commerce sis à Av. 14 janvier Monastir exploité dans la vente du lait. Les oppositions se font à l'adresse de l'acquéreur dans un délai de 20 jours de cette publication. Cette cession a été publiée au journal Echourouk le 15/3/2019.

2019S00456FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 6/3/2019 enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 14/3/2019 quittance n° M018865 enregistrement n° 19200666, la société EXQUISE+, SARL immatriculée au registre de commerce TPI Sousse, n°B0922342018, Matricule fiscal n°1550366X, domiciliée à Avenue Khalifa Elkaroui Khzema ouest 4071 Sousse Jawhara, représentée par son gérant Salah Masmoudi, CIN N°03951070 du 13/01/2012, a vendu au profit de la Sté PRO & HOME SARL immatriculée au registre de commerce TPI Sousse, n° B09214822017, Matricule fiscal n° 1533563C, domiciliée à la rue Victor Hugo Sousse, représentée par son gérant Hanen Jemmeli Ep Lotfi Choumikha, CIN n°05426900 du 5/4/2012, la totalité d'un fonds de commerce qui lui appartient et qui consiste en une pâtisserie et boulangerie sis Avenue Khalifa Elkaroui Khzema ouest 4071 Sousse Jawhara Sousse dénommée «exquise» avec tout ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront formées entre les mains de l'Avocat rédacteur Me Hassen Turki 11 avenue Tahar Sfar Sousse dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le quotidien le 17/3/2019.

2019S00458FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 01/3/2019, enregistré à la recette des finances de Sousse le 01/3/2019 sous n°19200512 Quittance n°M007571. Mr Tarek Said, titulaire de la CIN n° 06967158 avenue a cédé à la Société «JOCANDA BRODERIE», représentée par son gérant Mr Haithem Nabolsi, titulaire du Passeport n°012324202, demeurant à Khézama Sousse, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné vente des tissus, sis à Av. Khalifa Karoui Sousse avec leurs éléments incorporels. Les oppositions se font au cabinet du maître Hichem Hadj Mabrouk Avocat, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien «Echourouk» du 7/3/2019.

2019S00460FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé du 6/3/2019 enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Sfax le 6/3/2019 sous le n°19200959 Quittance n°MO20922, monsieur Fayçal Kaddoussi a vendu à madame Awatef Moussi tout le fonds de commerce ayant pour objet commerce de fruits secs, tabac et journal sise route de l'Aéroport km 4 Sfax avec tous les éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues au local de l'acheteuse sise route l'Aéroport km 4 Sfax, et ce dans un délai de vingt jours à partir de l'insertion de cet avis au JORT.

Un avis a été déjà inséré aux journaux Echourouk et le quotidien du 19/3/2019.

2019X00492FCCC2

Vente des parts dans l'indivision d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente des parts dans l'indivision d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Rue Mhamed Maarouf à Sousse le 26/6/2012 sous n°12202119 Quittance n°M045092, Mme Hana Galouzi, titulaire de la CIN n°05541228, a cédé toute ces parts à l'indivision du fonds de commerce, à Mr Anis Galouzi, titulaire de la CIN n°09274734, du fonds de commerce du local destiné vente viande et dérivés : Boucherie Galouzi (MF : 921081/S), sis à la Rue Ali Belhouane Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerné dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT.

2019A00177FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 11/10/2018, enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 14/11/2018 sous le n°18202823 Quittance n°M092255, Md Hanene Besbes, sise à la route de Gremda Mansour km3 zanket elgarag Sfax, a vendu et cédé à STE SA GSM inscrite, au registre de commerce sous n°B0852732010, sise à son siège social av 7 novembre Imm Donia Sfax la totalité du fonds de commerce destiné au commerce et vente des meubles et articles antiques, sis à ceinture Gremda Lafran km3 Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions éventuelles doivent se faire entre les mains de l'acheteur demeurant à l'adresse de fonds de commerce dans les délais légaux.

2019B00262FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date le 22/4/2016 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 01 juin 2016 sous n° d'enregistrement 16202091 quittance n°M042265.

Madame Monia Bent Ibrahim Bouslimi, titulaire de la CIN n°02527381, délivrée le 9/02/2002, Jendouba a vendu à Monsieur Hassan Ben Ahmed Ben Ibrahim Zamouri, titulaire de la CIN n°02595774, délivrée le 4/3/2010, Jendouba demeurent cité les jardins, le fonds de commerce destiné à tous types d'activités au local sis à l'Avenue Habib Bourguiba n°80 Jendouba 8100.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Monsieur Hassen Ben Ahmed Ben Ibrahim Zamouri à l'endroit du fonds de commerce dans les délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 15/3/2019.

2019C00039FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat de vente d'un fonds de commerce écrit par le Maître Mohammed Béchir Day et selon l'acte authentique daté 12/02/2019 sous le numéro 3450 et daté 18/02/2019 sous le numéro 1650 enregistré à la recette des finances de Gafsa selon le quittance numéro M007107; Madame Henda Bent Abd Wahab karwi son numéro de C.I.N est 06181420 habite à Cité Ennour Gafsa; a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments réels et morals qui se trouve au Rue Mohamed Ali Hami Doualy Gafsa à Société Confort Med Code fiscal 1607430/X son représentant juridique le Gérant Monsieur Kais Ben Mohamed Abaid son numéro de C.I.N est 05345579 habite au Rue Chaker numéro 18 Gremda Sfax.

Après la publicité de cette vente au JORT et dans le délai de 20 jours, toutes les oppositions doivent être faite à l'adresse de l'acheteur Société Confort Med son représentant juridique le Gérant Monsieur Kais Ben Mohamed Abaid habite à la Rue Chaker numéro 18 Gremda Sfax.

Toute opposition faite après ce délai est inacceptable. La publicité de ce contrat de vente est faite au journal «Echourouk» du 27/02/2019.

2019D00036FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat de vente d'un fonds de commerce écrit par le Maître Mohammed Béchir Day et selon l'acte authentique daté 14/02/2019 sous le numéro 3546 et daté 18/02/2019 sous le numéro 1650 enregistré à la recette des finances de Gafsa selon le quittance numéro M007113; Monsieur Farah Ben Hmidat Jallouli son numéro de C.I.N est 03031317 habite à Mwalla Gafsa; a vendu le fonds de commerce avec Tous ses éléments réels et morals qui se trouve à la Rue Mohamed Ali Hami Doualy Gafsa à Société Confort Med Code fiscal 1607430/X son représentant juridique le Gérant Monsieur Kais Ben Mohamed Abaid son numéro de C.I.N est 05345579 habite au Rue Chaker numéro 18 Gremda Sfax.

Après la publicité de cette vente au JORT et dans le délai de 20 jours, toutes les oppositions doivent être faite à l'adresse de l'acheteur Société Confort Med son représentant juridique le Gérant Monsieur Kais Ben Mohamed Abaid habite à la Rue Chaker numéro 18 Gremda Sfax.

Toute opposition faite après ce délai est inacceptable. La publicité de ce contrat de vente est faite au journal «Echourouk» du 27/02/2019.

2019D00037FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un écrit en date du 17/12/2018 enregistré à la recette des finances Médenine quittance n°M107119 Madame Chwikha Katria titulaire de CIN n°03537766 a vendu son fonds de commerce sis Souk libia son activité vente des vêtements pour femmes à Madame Fawzia Fahem Titulaire de CIN n°05713905. Les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiquée durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT. Extrait de cette vente publiée au Chourouk le 26/01/2019.

2019M00159FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 12/3/2019 enregistré à la recette des finances de Dar Chaabène Elfehri Nabeul le 13/3/2019 sous enregistrement n°19200401 quittance n°M013285, Mr Sabri Ben Wahid Mlika, C.I.N n°06471616, MF 1279405/R demeurant à Av Assabah à Dar Chaabène el Fehri Nabeul, a vendu à Mr Ahmed Ben Jalel Boumaiza, C.I.N n°09759449, demeurent à la rue Sadok Zmerli à Nabeul l'intégralité du fonds de commerce d'un café de 1ère Catégorie sous le nom commercial "CAFE Ezzitouna" avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité au local sis à Av Abdallah Ben Farhat Dar Chabene Elfehri à Nabeul et immatriculé au R.C sous le n°A51196802014 d'un prix global de quatre vingt cinq mille dinars (85.000.000). Toute opposition doit être adressée au cabinet de Maître Achraf Aounallah, avocat à la cour demeurent au 9 rue du théâtre Nabeul et ce dans les vingt jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Un extrait de la vente a été publié aux journaux quotidiens "La Presse" et "Essahafa" du 16/3/2019.

2019N00316FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 13/3/2019 et enregistré à la recette des finances de Béja le 14/3/2019 sous le n°19201409 quittance n°M016713 Mr Iheb Ben Slah Ben Ali Zouaghi demeurant à Zouagha Ain Zoubaïer, Béja a vendu la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et Incorporels situé à 175 rue Sidi Bouzid Ksar Bardo, Béja, exploité à la vente de fruits secs, à Mr Mohamed Ben

Elhassine Ben Amara Nefzi demeurant à 46 cité Ennassim, Béja. Toute opposition sera tenue à l'adresse de l'acheteur, dans les délais légaux. Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 16/3/2019.

2019J00040FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 7/02/2019, enregistré à la recette des finances de Raoued le 20/02/2019 sous le numéro 19200615, Mr Mohamed Talbi demeurant Rue du Cham cité El Ghazala Ariana nord, Ariana a cédé à Mr Youssef Issaoui, demeurant 44 route Ben Nigrou Zarzouna Bizerte le fonds de commerce de Boulangerie et vente des délices, sis 84 bis rue des télécommunications, cité El Ghazala Ariana nord, Ariana.

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien ainsi qu'au journal Echorouk du 9/3/2019.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Fethi Mokdad, à son Etude : 14 rue du Martyr Mohamed Rjiba Bizerte, dans le délai des vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2019W00140FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté de 14/3/2019 et enregistré à la recette des finances de Menzel Jmil le 15/3/2019 sous le numéro 19200379 quittance numéro M012008, Mr Nour Eddine Ben Mohamed Boughnim demeurant au Riad Djerba Médenine, titulaire de la CIN numéro 03599248 du 29/5/1996 a vendu à Mr Hassen Ben Mohamed Elboughanmi, demeurant à Elmarja Elkhetmine Elalya Bizerte, le fonds de commerce destiné à l'activité de beignets au local situé à 123 Avenue Bourguiba, Menzel Jmil Bizerte.

Toutes les oppositions doivent parvenir à l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce au local situé à 123 Avenue Bourguiba, Menzel Jmil Bizerte dans les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans deux journaux Echourouk et le Quotidien du 17/3/2019.

2019W00142FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté du 5/3/2019 et enregistré à la recette des finances de Bouficha le 13/3/2019 quittance n° M005792 d'enregistrement 19200166 Mr Essyfi Hichem a vendu à Mr Akarek Soufyane tout fonds de commerce de Fruit Sec sise Av Hédi Chaker Bouficha Toutes les contestations sont acceptées au local de l'objet de vente

Dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent Avis au Jort. Cet avis a été publié au journal Echourouk le 15/3/2019.

2019U00031FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant Acte SSP rédigé le 11/10/2017 par maître Sfar Mohamed Atef l'avocat à Mahdia titulaire de C.I.N 03992139 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 11/10/2017 sous n° de quittance 49694 et n° d'enregistrement 17103564 Alwane Zbali Titulaire de C.I.N 09379984 a cédé par voie de donation à Mr Ebrahim Zbali titulaire de C.I.N 03869555

La totalité d'un fonds de commerce destiné à la vente de bijoux en argent et de produits traditionnels sise à Avenue Oubaid Allah El Mahdi Mahdia avec ses éléments corporels et incorporels. Une annonce de cette vente est publiée au journal (Echourouk) du 16/3/2019. Les oppositions se font au local concerné dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2019I00068FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente en date du 4-3-2019 enregistré à la recette de l'enregistrement de Sidi Bouzid le 4-3-2019 quittance M023022 enregistrement 19202023 monsieur Fathi Heni (CIN 04330587) demeurant Cité Awled Belhedi Sidi Bouzid a vendu à monsieur Tej Heni (CIN 06037908) demeurant à cité Awled Belhedi Sidi Bouzid la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels entant que café situé à rue de la poste Sidi Bouzid au prix de quinze mille dinars (15.000.000), les oppositions sont acceptées à l'adresse du fonds vendu pendant le délai légal.

Cette annonce a été publiée dans les journaux le Quotidien et Chourouk le 10/3/2019.

2019Y00025FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 12/14 février 2019 et enregistré à la recette des finances Cité Ettadhamen, le 4/3/2019 sous le n°19200995 selon la quittance n°M026278, Monsieur Ali Missaoui titulaire de CIN° 13408225, a vendu la totalité du fonds de commerce consistant en un restaurant, avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé à l'avenue Farhat Hached Cité la république El Mnihla Ariana, à monsieur Zied Riahi titulaire de CIN° 09902694. Les oppositions seront acceptées jusqu'à la fin de délai le 20 jours à partir de la publication de cet avis au jort, entre les mains de vendeurs demeurant au Féjij Beni Khédech Médenine.

Le présent avis a été publié auparavant au journal «al Chourouk» du 13/3/2019.

2019401360FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances La Marsa, le 11/3/2019 Quittance n° 38138, Enregistrement n° 19201435, Mr Alaa Ben Rachid Ben Hsen Ben Hmida, demeurant au 14 Rue El Jem El Kram ouest Tunis. CIN n°15004165 a vendu la totalité du fonds de commerce sis à la Rue Chabeb Jbel El Kaoui la Marsa à Mr Mohamed Ben Ahmed Ben Ali Mejri, CIN n°03634737.

Toute opposition doit être déposée entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Dalila, Msadek Ben Mbarek à son cabinet sis à 03, Rue Mami la Marsa, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la publication au JORT.

2019401368FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré au Bardo le 12/3/2019, sous le n°19200940, quittance n°24850, Mr Adel Fittouri n° c.i.n 08313327 a vendu à Mr Amar Mahdaoui c.i.n n°05078972, la totalité du fonds de commerce à usage de photographe avec les éléments corporels et incorporels, sis à avenue de la république n°1, 2000 le Bardo, Tunis.

Toute opposition doit se faire à l'adresse du vendeur sis à n°38 rue Biskra Khaznadar Tunis, dans le délai de 20 jours de la date de publication de cette annonce, cet avis a été publié au journal le quotidien en date de 17/3/2019.

2019401372FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte enregistré à la recette des finances de Raoued le 16/01/2018 (Quittance n°M006204 ~ Enregistrement n°18200180). M. Moez Atcha a vendu à M Mourad Aribi la totalité du fonds de commerce sis à la rue Sidi Amor Km 9 à coté cité yamama Raoued Ariana.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk le 13/3/2019.

Toute opposition sera faite auprès de l'acheteur à l'adresse du local de fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au J.O.R.T.

2019401375FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte enregistré à la recette des finances de Soukra le 4/01/2019 (Quittance n° 19200014 - Enregistrement n° M000532). M. Mohamed Fares et Moutaz et Nessrine et Abir Majouj et Salwa Sghayair ont vendu à M Mohamed Fares Khanchouch la totalité du fonds de commerce «Bijouterie» sis à 14 Souk El Jazairiya.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk le 23/02/2019.

Toute opposition sera faite auprès de l'acheteur à l'adresse du local de fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au J.O.R.T.

2019401376FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP du 26 février 2019 et 4 mars 2019 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 7/3/2019 sous le n°19200684 quittance n°19560, Mr Mohamed Ben Mabrouk Mazouzi, titulaire de la CIN n°04760357 a vendu à La Société UNIVRSITE CENTRALE, Société Anonyme dont le siège social est au 16, Rue Ibn Tafarjine Tunis - inscrite au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B116932001 titulaire l'identifiant fiscal numéro 757365G/N/M/000, son fonds de commerce sis nu 5 rue du Koweït - Tunis à usage «cafeteria» avec tous ses éléments matériels et incorporels. Les oppositions seront reçues entre les mains du rédacteur de l'acte maître Mohamed Zaanouni gérant de la Société d'Avocats «Cabinet Zaanouni & Associés» et dont le siège et sis au 6, Rue Imam Rassaâ, 1002 Tunis dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de l'insertion de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal Essabeh.

2019401378FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 11 Janvier 2019 enregistré à la Recette des Finances El Menzah 9, Tunis le 15/01/2019 Q.3861 E. 1920149, Monsieur Kamel Nasri, titulaire de la CIN n° 02269135, demeurant Souk Moncef Bey n°80 Tunis (MF 0513669T) a vendu à la Société «GSM GUIDE», Suarl, dont le siège est au local n°E70 Centre X, El Menzah 9 Tunis, représentée par son gérant Monsieur Hayder Riahi (MF 1557398L) : un fonds de commerce exploité à usage de commerce d'articles électroménagers et audio-visuels exploité dans le local n°81 sis au rez-de-jardin du centre commercial «Espace Makni» sis à l'Avenue Tahar Ben Ammar, El Menzah 9 Tunis avec les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours suivant la publication du présent avis au J.O.R.T dans le domicile élu à l'étude Maître Naoufel Ben Cheikh Larbi, sise au 17, Avenue des Etats Unie; d'Amérique 1002 Tunis.

Cet avis a été publié aux journaux "Le Quotidien" et "Essahafa" du 23/01/2019.

2019401379FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suite au contrat de location du Fonds de commerce daté du 5/02/2019 enregistré à la recette des finances El Menzah 6 le 7/3/2019 Quittance n°M035069.

Mr Mohamed Sami Grami CIN n°00378213 a loué à Mr Anis Aloui CIN n°04668772 le Fonds de Commerce pour la formation de conduite Automobile pour une durée d'une année renouvelable.

2019T00505FCCC3

Location d'un Fonds de Commerce

Suite au contrat de location d'un fonds de commerce daté du 24/12/2018 enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 4/3/2019 Quittance n°M016506.

Mr. Mohamed Ben Ghorbel CI.N. n°07037169 a loué à Mr. Lotfi Kehia C.I.N. n°04801602 le fonds de commerce pour la vente de prêt à porter et toutes les opérations concernant cette activité.

2019T00507FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant l'acte de location sous seing privé en date du 5/3/2019 enregistré à la recette des finances de Korba le 8/3/2019 Reçu n° M014019 enregistrement n° 19300471 et son avenant en date du 7/3/2019 enregistré le 8/3/2019 à la R.F de Korba reçu n° M14028 enregistrement n° 1930047. La société Tunisienne de foie gras d'oie du cap-bon dont le siège social est à l'Avenue Habib Bourguiba Tazarka, inscrite au R.C sous le n°B116651998, a loué à la Société Les couvoirs du cap bon dont le S.S est à Tunis Rue de la bourse imm citra bloc A, app A01 Les Berges du Lac est inscrite au R.C sous le n° B01127622018. Tout le fonds de commerce d'un couvoir sis à Tazarka pour une période de vingt ans commençant le 01/12/2018. Cette annonce a été publiée aux quotidiens «Echourouk» et «Le Quotidien» du 14/3/2019.

2019T00509FCCC3

Résiliation de contrat de location

Par acte sous-seing privé, enregistré à la recette des Finances de Fouchana le 11/3/2019, Quittance n°M023744 enregistrement n°19301092, singé entre Mr Amar Rahmani demeurant à impasse Elfajr Av. 14 Janvier Cité Elhanaa Naasen Ben Arous, et la Société «CAPRICE » demeurant à impasse Elfajr Av. 14 Janvier Cité Elhanaa Naasen Ben Arous, les deux parties ce sont convenues de commun accord à résilier le dit contrat de location du local sus-indiqué exploité en activité de couture et que cette résiliation produira ses effets fin octobre 2019 et que la société déménagera à un autre local.

Toutes oppositions à cette résiliation doit être faite dans le délais de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse sus-indiqué entre les mains de Mr Ammar Rahmani de l'acte de résiliation de contrat de location.

La publication de la résiliation de contrat de location a été faite au journal Echourouk le 16/3/2019.

2019R00861FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous signé privé en date du 28/11/2018 enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI le 27/12/2018 sous le n° 18308525, quittance n° 1487M8, Madame Salwa Bent Gassem Nalouti CIN n° 03489045 a loué à Monsieur Sofien Ben Ayed Ben Otmane Kassem CIN n°05691707 le fonds de commerce destiné à la vente de matériaux ferreux et des produits ménagers sis à Etablissement de Pyramide Avenue Afrique El Menzah 5 y compris tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Monsieur Sofien Ben Ayed Ben Otmane Kassem résidant à 17 avenue Alsayouti El Menzah 1 et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 12/3/2019 au journaux Elchourouk et le Quotidien.

2019M00158FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Le nom officiel de l'association : Association arabe des sciences politiques et juridiques

L'adresse du siège de l'association : Résidence Amina app.14 ,1er étage, Hédi Nouira, cité Ennaceur 2 Ariana.

Objet : Politiques et droits

Objectifs : La diffusion de la culture juridique et politique

Président : Chaker Houki

Secrétaire général : Abdelmonem Labidi

Trésorier : Maher Houki.

2019T00501APSF1

Constitution d'un parti politique

- Nom du parti : alliance pour la Tunisie

- Adresse : 67, Avenue Alain Savary, Cité Jardin 1, bloc 1 ; 3ème étage 1082, Tunis.

- Objet : parti patriotique démocrate qui se base sur les principes de la nation Tunisienne et ses valeurs civiques. Dont le but d'assurer le confort et la sécurité pour le peuple Tunisien qui mérite une vie respectable comme les autres peuples des pays développés, et en assurant aussi les valeurs de la justice sociale.

- Slogan du parti : la Tunisie est une priorité

Le Tunisie est une responsabilité

- Président du parti : Sarhan Nasri.

2019T00503APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Rayonnement environnemental

Siège : Résidence Ibn Aljzar 3 S16 N°1 rue Habib Thamer Mourouj 1

Objectifs : maintenir un environnement sain

- Etablir une culture environnementale pour le citoyen

Comité :

- Président : Mohammed Khames El Khadraoui

- Secrétaire général : Faleh Rahimi

- Trésorière : Amal Ellamouchi.

2019R00808APSF1

Constitution du Syndic des copropriétaires

Société GHOUUILA de promotion Immobilière

S.A au capital de 1250.000dt

Siège social : 151, Av. Othman Ibn Affen - 2091 - Menzah 6

MF : 987128Z

RC : B033902007

Par acte sous seing privé du 9/9/2018 enregistré à la recette de finances à Mahdia le 6/3/2019 sous le n°19700821 quittance n°15177- il a

été constitué le syndic des copropriétaires de l'immeuble Ennadhour2 Zone touristique Mahdia. Le comité se compose de : Monsieur Abdel Kader Mesii : Président du Syndic, Madam Olfa Turki : Secrétaire générale et Monsieur Romdhane Sfar : trésorier.

2019S00454APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès-verbal de constat n°15624 en date du 20/7/2018 établi par le maître Imed Ellaaoueni huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 10/01/2019 sous n°RR196602838 TN au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusé de réception en date du 14/02/2019, une association de nature Amicale a été constituée :

Nom de l'association : Association Amicale des cadres de la société Les Salines de Tataouine

Adresse: Usine de la société les Salines de Tataouine Ksar Aoun 3213 Essmar Tataouine

Objectif : -Social, Culturel, Divertissement

Président : Salah Sebbah

Secrétaire général : Amine Sahnoun

Trésorier : Abdelwaheb Nfiss

Nombre des membres : 06 membres.

2019M00157APSF1

Constitution d'une association Sportive

Nom de l'association : Running Club Rimel

Lieu de l'association : Maison N°17 Cité El Ahlem 7080 Menzel Jemil

But de l'association : L'association a pour but de former et encadré des jeunes, de les encourager et de développer leurs capacités physiques et techniques

Spécialité : Athlétisme et sport pour tous

Membres de l'association :

- Président : Dridi Mourad

- Secrétaire générale : Graja Ahlem

- Trésorier de l'association : Ch'haidi Taher.

2019W00139APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Amal pour les enfants autistes de Metlaoui.

Le siège de l'association : District du président 2130 - Metlaoui.

Le thème de l'association : la réhabilitation et l'intégration des enfants autistes

Objectifs :

Développement des compétences des enfants autistes et à leur intégration professionnelle.

Obtenir des soins psychologiques et de santé pour ces enfants.

Moyens pour atteindre les objectifs :

- Campagnes de sensibilisation

- Conférences et séminaires

- Ressources matérielles légitimes

L'organe directeur :

- Présidente de l'association : Aida Akermi

- Vice-président : Fatma Hamidi

- Secrétaire général : Miloud Arfi

- Trésorier : Karim Slogga.

2019100031APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Riadh El Bousten Soukra

Adresse : Bureau du Syndic de la Résidence Jihene Rue Mohamed Jammoussi, Ex 7218 La Soukra Gouvernorat d'Ariana

Objectifs : Propreté du quartier, préservation et protection de l'environnement

Président : Mr El Arbi Faouzi

Vice- Président : Mr Ben Mchayekh Abdelaziz

Secrétaire Général : Mr Raach Mohamed Raouf

Sous-secrétaire général : Mr Mseddi Slim

Trésorier : Mr Kouzana Badii

Adjoint du Trésorier : Mr Bouhlel Mourad.

2019401366APSF1

Constitution d'une association

Nom : amis de l'enfant

Adresse : 02 rue kamelel kileniriadh el andalos Ariana 2080

Objectifs : - Contribuer à la mise en œuvre des politiques et programmes relatifs aux enfants

- Augmenter l'efficacité du travail des cadres carrés enfants

- Travailler sur les enfants, où qu'ils soient heureux

- Aider les établissements abritant des enfants en difficulté

- Fournir des services éducatifs, récréatifs et sociaux au profit des adhérents

- Coopération et l'échange d'expérience avec des associations similaires à l'échelle nationale et internationale définit les chapitres 4 et 25 régissant les associations

Membres : Meknessi Kais (président de l'Association) - Manel Babou (vice président de l'Association) -Bziwech Zohra (Trésorier) - Ayari Najiba (Trésorier adjoint) Homrani Ons (secrétaire générale) – Essaied Wejden (Membre responsable sur le bénévolat et la solidarité) - Zaafouri Rahma (Membre responsable sur le bénévolat et la solidarité) - Gharsaleoui Afef (Membre en charge de culturel, artistique et activité de divertissement) - Nachaaoui Imen (Membre en charge de culturel, artistique et activité de divertissement) - Ayari Mariem (Membre responsable médias et édition et documentation) - Litaiem Olfa (Membre responsable médias et édition et documentation) - Ben Yakoublnsaf (Membre en charge de la formation et de recyclage) - Cherif Basma (Membre en charge de la formation et de recyclage).

2019401367APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association YOGA

Siège : Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac II, Résidence S2 - 1053 Tunis

Objectifs : La formation et l'encadrement des jeunes et le développement de ses capacités physiques et techniques et élever la jeunesse aux normes morales et sportives les plus élevées.

- Catégorie : Sportive

- Le Président : Lilia Krii

- Les membres :

Sonia Bouhjba ; Dhia Bouzayen ; Barbara Zina Ben Abes.

2019401371APSF1

Homologation de résolutions

Procès-verbal ordinaire

Syndic Résidence Fourat Borj Louzir - 2073 Ariana

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire tenue le 12/3/2018, enregistré à la recette des finances Borj Louzir quittance n°M021591 enregistrement n°19700548 le 11/3/2019, il a été décidé : l'élection de Mr. Abdessatar Hamdi nouveau président du syndic, l'élection du comité de syndic et l'approbation du rapport moral et financier 2016/2017 et délibération sur points divers.

2019401369APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière et ce après ajournement et rabaissement du prix d'adjudication de 40%

Maître Najla Jazi

Rezig Centre Bloc D App 5 Sidi Rezig

Tel : 71297117/ 20898316

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie :

1- Société AMIRA Travel «E T S» en la personne de son représentant légale (débitrice principale), S.A.R.L, immatriculée au Registre de Commerce sous le n°B1129251997,

2- Mr Ismail Bouthina, résident à la rue Hedi Weli Hammamet, directeur d'une société, titulaire de CIN n° 01832397 (caution réelle solidaire)

3- Mr Sami Bouthina, résident à la rue Hedi Weli Hammamet, directeur commerciale, titulaire de CIN n°01844691 (caution réelle solidaire)

4- Nejib Bouthina, directeur d'une société, résident à la rue Hédi Weli Hammamet, titulaire de CIN n° 06333629(caution réelle solidaire).

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocate à la cour d'appel; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig.

Propriété saisie : Il s'agit de 800.619 m² d'un terrain nu à caractère agricole objet du titre foncier n° 595031 Nabeul qui se situe à Mrezga Hammamet qui se compose de la parcelle n°231 d'une superficie de 112 m² planté d'agrume qui n'ont pas de rendement et de la parcelle n°1785 d'une superficie de 1148 m² de 20 oliviers sans rendement; l'immeuble est délimité du nord par d'autres terrains, de l'est par des immeubles, de l'ouest par une parcelle et du nord par la route liant Hammamet à Nabeul.

Mise à prix : fixée après rabaissement à 185.846.453 d frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 22/4/2019 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Grombalia. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations administratives chaque fois ou la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Grombalia ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2019R00860VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Bureau du Maître Salma Rebai Masmoudi

Avocate à la cour de cassation Sfax

Immeuble Elmanar Escalier A 2ème étage bureau A 12 Sfax Matricule fiscal 000P A828639/J

L'adjudication aura lieu lundi 22/4/2019 à 9 h du matin à la salle des ventes immobilières au Tribunal de première instance de Sfax.

Partie poursuivante : Société Méditerranéenne de production agricole «Somepa» identifiant unique A0579934 (registre de commerce auparavant n°B15642002) sise à la route Mahdia km28 Elamra Sfax

Avocate poursuivante : Maître Masmoudi Rebai Salma domiciliée à immeuble Elmanar escalier A 2ème étage Bureau A 12 Sfax matricule fiscal 000PA828639/J

Partie saisie 1 : Hedi Ben Moktar Ben Mhamad Drira ouvrier à l'étranger demeurant à Avenue 1er juin Sakiet Eddeir Sfax CIN n°01293352

2 : Mokthar Ben Hedi Drira ouvrier à l'étranger demeurant à Avenu 1er juin Sakiet Eddeir Sfax C I N n°11023844

Immeuble mis en adjudication, la totalité du titre foncier n°100591 Sfax dénommé «Hédi» d'une superficie de 1307 m² divisé en 1307 parts qui est à la propriété de Hédi Ben Moktar Ben Mhamad Drira sise à Avenue Arrached entre route Mahdia et route de Tunis km 7 Sakiet Eddeir Sfax hypothéqué composé d'un seul lot comportant une villa d'une superficie couverte de 446 m², l'entrée de la villa est du coté nord clôturée, limitée au nord par «zenket mdafar» à l'est par Hend Mdafar, au sud par un passage et à l'ouest par Mohamed Khemekem

Elle est composée d'une véranda, hall, une salle de réception, une cuisine, des salles de bain et trois chambres avec un garage .un dépôt et une piscine couverte de 52m².

Personnalisé par l'expert judiciaire Madame Houda Fakak sur ordonnance sur requête 1000/19 du tribunal de première instance de Sfax du 29/1/2019

Mise à prix : un milliard quatre vingt quinze milles dinars «1095000.000» majorée des frais légaux

La visite de l'immeuble peut se faire durant toute la semaine pendant l'horaire administratif, pour plus d'informations contacter l'avocate

poursuivante ou le tribunal de première instance de Sfax ou est déposé le cahier des charges. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication. La participation aux enchères ne se fait que par voie d'un avocat.

2019X00491VEPA1

Cabinet Maître Kahlaoui Mohamed Lamine Avocat à la cour de cassation

Rue de la Liberté impasse n°1 Jendouba

Tel : 98446332

MF : 0606772/F

Demanderesse : Awatef Bent Mouldi Bejawi Demeurant à Jendouba CIN : 02566871

Défendeurs : 1/ Khaled 2/ Bechir 3/ Fakher fils de Mouldi Bejaoui demeurant à Jendouba rue Ibn Zaidoun.

Avocat poursuivant : Maître Kahlaoui Md Lamine avocat à la cour de cassation rue de la liberté impasse n°1 Jendouba.

Objet de la vente : la totalité du logement faisant l'objet du titre foncier n°3196 Jendouba sis a Jendouba rue Ibn Zaidoun contenant 2 étages et 1 garage et 1 local de commerce, le reste terre nue; la superficie totale est de 554m².

Mise à prix : la mise à prix est fixée à 508.200,000DT évaluée par l'expert Mouldi Smaoui en vertu d'une expertise sur Requête en date du 31/10/2018, plus les frais judiciaires facturés en sus.

Date et lieu de vente : le Mardi 23 avril 2019 à 9h et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Jendouba.

Visite de l'immeuble : tous les jours de midi à 17h. Pour d'amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Jendouba pour prendre connaissance du cahier des charges.

Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et obtenir l'autorisation du Gouverneur pour les non-tunisiens.

2019C00040VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le Mercredi 24/4/2019 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir

MF : 646195 Q/P/M 000

Le poursuivant : La Banque de l'habitat (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588 W/P/M 000.

Contre :

Abdelkrim Ben Ammar Ben Hsine (Créancier Principal) CIN 04183627, demeurant à Ouled Hssine Ghenada gouvernorat Monastir

Salouha Bent Belgacem Ben Romdhane (Occupant), CIN 04108049, demeurant à Ouled Hssine Ghenada gouvernorat Monastir

Immeubles mis en adjudication :

La totalité de l'immeuble nommé (Salouha) du titre foncier n°50079 Monastir composé d'un seul parcelle dont la superficie totale de 524 m² sise à la route de Karkar Ghenada Gouvernorat de Monastir consistant en un terrain nu avec construction.

Mise à prix : Le mise à prix est fixé à 97.930.000 DT outre les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2019P00199VEPA1

Avis aux créanciers

Avis

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance du Grombalia en date du 5/3/2019 dans l'affaire n°49246, il a été décidé la nomination de Mr Bilel Rahmouni en tant que liquidateur de la société "Belle vue" société à responsabilité limitée ayant le matricule fiscal 9395/z en vue de la liquider. Tous intéressés peuvent contacter le liquidateur susmentionné à la rue 18 janvier immeuble n°19 Amen Center Appartement AR2, Ariana 2080. tel 71.709.153 fax : 71.709.863).

2019401362VEPA2

Avis

En vertu de l'ordonnance sur requête n° 22845 rendu par le Tribunal de première instance de Tunis 2, il a été décidé la nomination de Mr Bilel Rahmouni comme liquidateur en vertu de liquider la succession du défunt Mr Mohamed Tayeb Kabsi en vue de la recenser, l'administrer et la repartir entre les héritiers. Tous intéressés peuvent contacter le liquidateur susmentionné au rue 18 Janvier immeuble n°19 Amen Center Appartement AR2, Ariana 2080 (tel 71.709.153 fax : 71.709.863).

2019401363VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Sté Maghreb Transport Marchandises MTM sa sise à Z ind Kasserine

RC : N°B1142411997

Mat Fisc N° : 380005TAM000

Messieurs les actionnaires de la Sté Maghreb Transport Marchandises sa sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le

13/4/2019 à 14h au 2ème bureau 1er étage 49 Rue Kamel Ataturk 1001 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Reprise de l'activité de la Sté.

- Nomination du conseil d'administration et le directeur général.

- Divers.

Le présent avis a été publié au journal en arabe et en français.

2019T00500SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MODERN LEASING (GROUPE BANQUE DE L'HABITAT)

S.A au capital de 35.000.000 DT

Siège social : Immeuble Assurances Salim Lot Afh - BC5 Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajene

Messieurs les actionnaires de la société Modern Leasing sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 19 Avril 2019 à 11h au siège de la Banque de l'Habitat sis au 18 Avenue Mohamed V - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale ordinaire relatif à l'activité de l'exercice 2018

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2018 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2018

4. Affectation des Résultats 2018

5. Quitus aux Administrateurs

6. Fixation du montant des Jetons de présence et rémunération des comités pour l'exercice 2018

7. Désignation d'un Comité Charaique

8. Emission d'emprunts obligataires et/ou subordonnés

9. Pouvoirs.

2019R00848SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne d'Entreprises et de Ventes "SOTEV"

Groupe SFBT

S.A. au capital de 328500 Dinars

Siège social : Route de Sousse km 6-ZI. Ben Arous 2013

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises et de Ventes sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 11 avril 2019 à 11 heures au siège social de la société de fabrication des Boissons de Tunisie, 5, boulevard de la terre, Centre urbain nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2018.

3. Approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

4. Approbation des opérations et conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2018.

7. Fixation de la rémunération allouée aux membres du conseil d'administration.

8. Renouvellement du mandat d'un administrateur.

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2019R00850SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «BONNA TUNISIE»

Identifiant unique : 0001901 K

SA. Au capital de 19 779 375 DT

Siège Social : 58, Avenue Habib Bourguiba - 2033 - Mégrine

Les actionnaires de la société «BONNA TUNISIE» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le mardi 16 avril 2019 à 17h à l'Hôtel "LAICO - Tunis" sis à la Place des droits de l'Homme -Avenue Mohamed V-CP1001 -Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Etats financiers individuels

- Lecture et discussion du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2018;

- Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la société arrêtés au 31 décembre 2018, approbation des états financiers individuels arrêtés aux 31 décembre 2018 et quitus aux administrateurs;

- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes et approbation des conventions réglementées de l'exercice 2018;

- Affectation du résultat de l'exercice 2018;

2/ Etats financiers consolidés

- Lecture et discussion du rapport de gestion du groupe et des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018;

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018;

- Approbation des états financiers consolidés arrêtés aux 31 décembre 2018;

3/ Renouvellement des mandats des administrateurs;

4/ Informations de l'Assemblée Générale des fonctions de Direction et d'administration occupées par les administrateurs et le Directeur Général dans d'autres sociétés;

5/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2019R00851SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société "PHILBERT TUNISIE"

Identifiant unique : 0492565T

SA. Au capital de 2 600 000 DT

Siège social : 58, Avenue Habib Bourguiba - 2033 - Mégrine

Les actionnaires de la société "PHILBERT TUNISIE" sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le mardi 16 avril 2019 à 15 h au siège de la société sis au 58 Avenue Habib Bourguiba-CP 2033 - Mégrine à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et discussion du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2018, approbation des états financiers arrêtés aux 31 décembre 2018 et quitus aux administrateurs;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes et approbation des conventions réglementées de l'exercice 2018 ;

4/Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

5/ Informations de l'assemblée générale des fonctions de Direction et d'administration occupées par les administrateurs et le Directeur Général dans d'autres sociétés;

6/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2019R00852SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «BONNA BETON MATERIAUX PREFABRIQUES»

Identifiant unique : 0341455A

SA. Au capital de 14 016 000 DT

Siège social : 58, Avenue Habib Bourguiba - 2033- Mégrine

Les actionnaires de la société «BONNA BETON MATERIAUX PREFABRIQUES» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le mardi 16 avril 2019 à 14 h au siège de la société sis au 58 Avenue Habib Bourguiba CP 2033 - Mégrine à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et discussion du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2018;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2018, approbation des états financiers arrêtés aux 31 décembre 2018 et quitus aux administrateurs;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes et approbation des conventions, réglementées de l'exercice 2018;

4/ Affectation du résultat de l'exercice 2018;

5/ informations de l'assemblée générale des fonctions de Direction et d'administration occupées par les administrateurs et le Directeur Général dans d'autres sociétés;

6/ Pouvoirs pour accomplir les formalités prévues par la loi.

2019R00853SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 2019

Société TUNISIENNE DE BOISSONS GAZEUSES S.A.

Avenue Taieb M'hiri 2014 Mégrine Erriadh

Matricule fiscal : 0003007W/A/M000

GROUPE SFBT

Les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE DE BOISSONS GAZEUSES sont convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 19 avril 2019 à 11H au siège de la Société sis à Mégrine Erriadh, Avenue Taieb M'hiri, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

2) Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice;

3) Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5) Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

6) Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2018;

7) Renouvellement du mandat d'Administrateurs;

8) Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes;

9) Fixation du montant des rémunérations des Administrateurs;

10) Pouvoirs à donner.

2019R00859SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la SNCPA

La Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine

Le capital : 19 806 230 dinars

Le code fiscal : 7664 S/A/M/000 - Kasserine

La forme juridique : Société Anonyme

Messieurs les actionnaires de la SNCPA, sont invités à assister à son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 17 avril 2019 à partir de 10 heures 30 minutes à son agence, 6 Avenue Habib Bourguiba, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la désignation de commissaire aux comptes pour les exercices 2018-2019-2020.

2019R00862SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

S.A. au capital de 165.000.000 de Dinars divisé en 165.000.000 d'actions de 1 Dinar chacune

Société Mère du Groupe S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

R.C. : B129561997

M.F. : 001985G AM 000

C.N.S.S. : 0000117107

Les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, pour le mercredi 24 avril 2019 à 9 H, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise - Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018,

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice,

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ;

6/ Affectation des résultats,

7/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs,

8/ Nomination de deux Commissaires aux comptes,

9/ Rémunérations des membres du Conseil d'Administration,

10/ Rémunérations des Membres du Comité permanent d'Audit interne,

11/ Information des actionnaires de la société sur un franchissement de seuil,

12/ Lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés du Groupe S.F.B.T. arrêtés au 31 décembre 2018,

13/ Approbation des états financiers consolidés,

14/ Pouvoirs à donner,

15 / Questions diverses.

Un exemplaire des statuts, des états financiers sociaux et consolidés de l'exercice 2018, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social sis au 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, un mois avant la tenue de l'assemblée.

2019R00868SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

S.A. au capital de 165.000.000 de Dinars divisé en 165.000.000 d'actions de 1 Dinar chacune

Société Mère du Groupe S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

R.C. : B129561997

M.F. : 001985G AM 000

C.N.S.S. : 0000117107

Les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le mercredi 24 avril 2019 à 9 H30, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise - Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital de 165.000.000 à 198.000.000 de dinars par incorporation de réserves,

- Modification de l'article 6 des statuts,

- Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social sis au 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2019R00869SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE RAOUDHA

«SMVDA RAOUDHA»

S.A. au capital de 42.000.000 Dinars

Groupe S.F.B.T.

Siège social : Centre Urbain Nord - 5, Boulevard de la Terre -1082 Tunis

R.C. : B2459472003

M.F. : 858798Q PM 000

Affiliation à la CNSS : Régime général n°261824-21

Régime agricole n°414083-87

Messieurs les actionnaires de la Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole RAOUDHA sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle au 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis pour le mercredi 10 avril 2019 à 08 H 00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

2) Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice;

3) Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5) Quitus pour l'exercice aux Administrateurs;

6) Affectation des résultats;

7/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs;

8/ Renouvellement de mandats des Commissaires aux comptes;

9/ Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2018, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée sera à la disposition des actionnaires qui pourront les consulter au siège de la société quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2019R00870SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société GENERALE DE BOISSONS ET DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Groupe S.F.B. T.

S.A. au capital de 44.250.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - Ben Arous

R.C. : B127021997

M.F. : 307017K AM 000

C.N.S.S. : 0008358972

Messieurs les actionnaires de la Société Générale de Boissons et des Industries Alimentaires sont convoqués en assemblée générale

ordinaire annuelle au 5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, pour le mercredi 10 avril 2019 à 9 H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre ;

2) Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice;

3) Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5) Quitus pour l'exercice aux Administrateurs;

6) Affectation des résultats;

7) Renouvellement de mandats d'Administrateurs;

8) Rémunérations des membres du Conseil d'Administration;

9) Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2018, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2019R00871SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société GENERALE DE BOISSONS ET DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Groupe S.F.B. T.

S.A. au capital de 44.250.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - Ben Arous

R.C. : B127021997

M.F. : 307017K AM 000

C.N.S.S. : 0008358972

Messieurs les actionnaires de la Société Générale de Boissons et des Industries Alimentaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire au 5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, pour le mercredi 10 avril 2019 à 9 H 30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital de 44.250.000 à 45.550.000 Dinars par incorporation de réserves;

- Modification de l'article 6 des statuts;

- Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2019R00872SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société TUNISIENNE DES BOISSONS DE L'OUEST

S.A. au capital de 16.640.000 Dinars divisé en 1.664.000 actions de 10 Dinars

Groupe S.F.B.T.

Siège social : Zone Industrielle - 1200 Kasserine

R.C. : B133052004

M.F. : 013938N AM 000

CNSS : 0007486982

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Boissons de l'Ouest sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle au 5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, pour le mercredi 10 avril 2019 à 10 H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ;

2) Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice;

3) Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5) Quitus pour l'exercice aux Administrateurs;

6) Affectation des résultats ;

7) Renouvellement de mandats d'Administrateurs;

8) Rémunérations des membres du Conseil d'Administration;

9) Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2018, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition de messieurs les actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2019R00873SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société TUNISIENNE DES BOISSONS DU NORD

Groupe S.F.B.T.

S.A. au capital de 15.600.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - 9000 Béja

R.C. : B0537632004

M.F. : 014237T A M 000

CNSS n°0007126466

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Boissons du Nord sont convoqués en Assemblée générale ordinaire annuelle au 5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, pour le mercredi 10 avril 2019 à 10 H 30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

2) Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice;

3) Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5) Quitus pour l'exercice aux Administrateurs;

6) Affectation des résultats ;

7) Renouvellement de mandats d'Administrateurs;

8) Renouvellement de mandat du Commissaire aux comptes;

9) Rémunérations des membres du Conseil d'Administration;

10) Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2018, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2019R00874SANB3

Convocation d'une assemblée générale extraordinaire

Société TUNISIENNE DES BOISSONS DU NORD

S.A. au capital de 15.600.000 Dinars divisé en 1.560.000 actions de 10 Dinars

Groupe S.F.B.T.

Siège social : Zone Industrielle - 9000 Béja

R.C. : B0537632004

M.F. : 014237T A M 000

CNSS : N°0007126466

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Boissons du Nord sont convoqués en assemblée générale extraordinaire au 5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, pour le mercredi 10 avril 2019 à 11 H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Augmentation du capital de 15.600.000 à 18.861.000 Dinars en numéraire ;

- Modification de l'article 6 des statuts,

- Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2019R00875SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société "LA PREFORME"

Société anonyme

Au capital de 12.200.500 Dinars divisé en 122.005 actions de 100 D

Groupe S.F.B. T.

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

R.C. : B128931997

M.F. : 0373723B A M000

Affiliation à la CNSS n°0024572827

Messieurs les actionnaires de la Société "La Préforme" sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour le jeudi 11 avril 2019 à 8 H, au 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord -1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018,

2/ Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes afférent aux états financiers de cet exercice,

3/ Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs,

6/ Affectation des résultats,

7/ Renouvellement des mandats d'Administrateurs,

8/ Rémunération des membres du Conseil d'Administration,

9/ Pouvoir à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2018, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition de des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2019R00876SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - DISTRIBUTION

"S.F.B.T. - DISTRIBUTION"

S.A. au capital de 250.000 Dinars divisé en 10.000 actions de 25 Dinars chacune

Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

R.C. : B0135382010

MF : 1137456R PM 000

C.N.S.S. : 0032030612

Messieurs les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie Distribution "S.F.B.T. - DISTRIBUTION" sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au 5, Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis, pour le jeudi 11 avril 2019 à 9 H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs;

6/ Affectation des résultats;

7/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs;

8/ Nomination des Commissaires aux comptes;

9/ Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2018, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à

l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2019R00877SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION & DE MANUTENTION

"S.T.D.M."

Société anonyme

Au capital de 11.000.000 de Dinars divisé en 110.000 actions de 100 Dinars

GROUPE S.F.B. T.

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

R.C. : B2450132011

MF. : 1191615V/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société de Transport, de Distribution et de Manutention «S. T.D.M» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 11 avril 2019 à 9 H 30 au siège social de la société au 5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs;

6/ Affectation des résultats;

7/ Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2018, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2019R00878SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société INFORMATIQUE ET TELEMATIQUE

S.A. au capital de 200.000 Dinars divisé en 2.000 actions de 100 Dinars chacune Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis

R.C. : B125981997

MF : 428199E AM 000

CNSS : 0020694443

Messieurs les actionnaires de la Société Informatique et Télématique sont convoqués en Assemblée générale ordinaire annuelle, au 5, Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, pour le jeudi 11 avril 2019 à 10 H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

2) Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers de cet exercice,

3) Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5) Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ;

6) Affectation des résultats,

7) Renouvellement de mandat d'un Administrateur,

8) Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2018, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2019R00879SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société D'études et de Développement Touristique

SEDT le Ksar Rouge Tozeur

S.A. au capital de 8 716.800 Dinars

R.C : B1988582007

M. F : 022938P/A/M/000

CNSS : N°131777-51

Le conseil d'administration de la Société d'études et de Développement Touristique «SEDT Le Ksar Rouge Tozeur» réuni le 7/3/2019, convoque les actionnaires de la société à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 11/4/2019 à 10H30 du matin à l'hôtel Hammamet Beach Hammamet à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2018 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018 ;

3. Examen et approbation des états financiers pour l'exercice 2018 ;

4. Approbation des conventions règlementées ;

5. Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration ;

6. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

7. Questions diverses.

2019N00315SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV SECURITY

Société d'Investissement à capital Variable

Régie par le code des Organismes de Placement Collectif

(loi n°2001-83 du 24 juillet 2001)

RC : B171721998 Tunis

Matricule fiscal : 632956L/N/M/000

Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis - Mahrajène

Les actionnaires de SICAV SECURITY sont invités à se réunir en

assemblée générale ordinaire le lundi 22 avril 2019, à 9 Heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 ;

2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2018 ;

3. Examen et approbation des comptes et du bilan au 31/12/2018 ;

4. Quitus aux Administrateurs ;

5. Affectation des résultats ;

6. Renouvellement du mandat des administrateurs.

2019401355SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CAP OBLIG SICAV

Société d'Investissement à capital Variable

Régie par le code des Organismes de Placement Collectif

(loi n°2001-83 du 24 juillet 2001)

RC : B146302001 Tunis

Matricule fiscal : 770729 W/N/M/000

Siège social : 25, avenue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Les actionnaires de CAP OBLIG SICAV sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le lundi 22 avril 2019 à 8 heures 30 minutes au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 ;

2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2018 ;

3. Examen et approbation des comptes et du bilan au 31/12/2012;

4. Quitus aux Administrateurs ;

5. Affectation des résultats ;

6. Renouvellement du mandat des administrateurs.

2019401357SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

AL BARAKA BANK TUNISIA SOCIETE ANONYME

Au capital social de 120 millions de dinars

Siège social : 88 Avenue Hedi Chaker 1002-Tunis

Registre de commerce : B137451996

Matricule fiscal : 031041F

Le Conseil d'Administration d'AL BARAKA BANK TUNISIA, réuni le 12 février 2019, convoque tous les actionnaires à participer aux travaux de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 19 avril 2019 à 14h à son siège social sis au 88, Avenue Hedi Chaker 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité de la Banque pour l'année 2018 et son approbation.

2- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2018 et leur approbation.

3- Lecture du rapport du «Comité de contrôle de conformité des nonnes bancaires islamiques» de la Banque pour l'année 2018 et son approbation.

4- Quitus aux administrateurs au titre de la gestion pour l'exercice 2018.

5- Approbation de la nomination de deux membres du conseil d'administration.

6- Approbation des résolutions de l'assemblée générale ordinaire.

2019401359SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

de la Société d'Investissement à Capital Risque du

Groupe STB «STB SICAR»

S.A au capital de 19.495.000 dinars

N° affiliation CNSS : 225463-35

Siège social : Imm. IMTIEZ - A24 Centre Urbain Nord 1003 - Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Risque du Groupe STB «STB SICAR» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire le 19 avril 2019 à 16 heures au siège social de la Société Tunisienne de Banque, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31-12-2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018, et du rapport spécial sur les opérations prévues par l'article 200 et suivants du CSC.

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31-12-2018.

4- Approbation des conventions réglementées.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Fixation des Jetons de présence pour l'exercice 2018.

2019401364SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire 25/4/2019

Mediterranean Institute of Technology

SA au capital de 3.000.000 Dinars

MF : 1322426W/A/M/000

Siège social : Les jardins du Lac II, Les Berges du Lac 1053 - Tunis

Les actionnaires de la société anonyme dite Mediterranean Institute of Technology MEDTECH sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le jeudi 25 avril 2019 à 15h au siège de la Société sis au Berges du Lac 2 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- L'annulation de la décision d'augmentation de capital en numéraire de 2 550 000 DT décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 31/01/2019.

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la réduction de capital, l'augmentation de capital et sur la suppression partielle du droit préférentiel de souscription.

- Lecture et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes sur la réduction du capital et sur la suppression partielle du droit préférentiel de souscription.

- Réduction de capital par annulation et abandon des actions souscrites et non entièrement libérées

- Augmentation du capital en numéraire avec suppression partielle du droit préférentiel de souscription.

- Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration.

- Modification corrélative de l'article 6 des statuts.

- Pouvoirs pour formalités.

2019401370SANB3

Autres sociétés

Convocation générale constituante

De la société mutuelle de base des services agricoles "ENMAA"

La commission provisoire de la Société Mutuelle de Base des Services Agricoles "ENMAA" sise au gouvernorat de Nabeul fixe sa réunion constitutive de la société le 12/4/2019 à 10 heures du matin au local du Bureau «ALMOUSSANED» sis à : 01 Habib Bourguiba St. 8020 Soliman et ce, pour discuter et décider l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des statuts de la société mutuelle.

2- Election du conseil d'administration de la société mutuelle.

3- Nomination du commissaire aux comptes.

Ceux qui souhaitent s'inscrire doivent être présents à la Date ci-dessus mentionnée. Il s'agit d'une invitation personnelle à toute personne souhaitant devenir membre de cette société. Et toute personne souhaitant poser sa candidature au conseil d'administration ou au conseil de surveillance doit présenter une demande à cet effet avant le 02/04/2019, par lettre recommandée, à l'adresse suivante : Bureau Al-MOUSSANED 01, Habib Bourguiba St., 1er étage 8020 Sulaiman.

2019R00858SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2016

Société MUTUELLE DE BASE DE SERVICES AGRICOLES

Ennejma - El Jem

MF : 025011/L

Le conseil d'administration de la société mutuelle de base de service agricoles ennejma d'el Jem donne avis à ces adhérents que l'assemblée générale ordinaire de l'année 2017 sera tenue 2 Mai 2019 à 9 heures au siège de la société sur la route Sfax l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport moral de l'année 2017.

2. Lecture du rapport financier et des états financiers de l'année 2017.

3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'armée 2017.

4. Discussion des rapports morales et financiers de l'année 2017 et les proposer pour l'approbation.

5. donner quitus aux membres de conseil.

6. Mise à jour de la liste des adhérents,

7. Affectation des résultats de l'exercice 2017.

8. Désignation d'un commissaire au compte pour les années 2019/2020/2021.

Les adhérents désirant se présenter au conseil d'administration et remplissant les conditions exigées et prévues par la loi doivent adresser une demande au nom du président de conseil d'administration avec un reçu de 200 dinars sous forme d'une caution au nom du caissier de la société dans une lettre recommandée avec accusée de réception et ce du 10/4/2019 au 16/4/2019. Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à tous les adhérents de la société.

NB : les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2019S00455SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Mohamed Ben Mohamed Dhouib annonce la perte de ses 2 actes de propriété d'une parcelle de 400m² et d'une parcelle de 150m² à côté d'elle sises route Teniour km7 il veut extraire (2) deuxièmes actes originaux ceux qui ont opposition l'annoncent auprès du notaire Rachid Cheikh Rouhou 48 Rue Mallek Sfax dans un délai de 70 jours.

2019X00489DIVD2

Avis

Les héritiers de monsieur Abdsallem Ben Mohamed Amri déclare avoir perdu le livre de propriété du titre foncier "alnaser" Num 76224 Sfax situé sur route Sidi Abid Sfax et il veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2019X00490DIVD2

Avis de perte

Monsieur Faouzi Ben Mohamed Habib Zili annonce que l'acte de propriété concernant le titre foncier n° 38232 Monastir est perdu comme l'atteste le certificat de perte délivré par le poste de police de la cité El Bassatine à Monastir en date du 16/3/2019.

Et il est en train de demander un nouveau acte à la dite conservation.

Annonce faite au public pour toute éventuelle opposition.

2019P00198DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2019401276VEPA1 parue au JORT n°31 du 12/3/2019.

Annonces légales réglementaires et judiciaires).

Il a été omis dans l'annonce précitée en langue française de mentionner la date et lieu de la vente pour rectifier cette omission il convient d'ajouter.

Date et lieu de la vente : (Lundi 15 avril 2019) devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance d'Ariana à partir de 9 heures du matin.

Toute en gardant le texte initial.

2019401354RECZ9

Sicav Security

Société d'Investissement à capital Variable
Régie par le code des Organismes de Placement Collectif
(Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001)
RC : B171721998 Tunis - Matricule fiscal : 632956L/N/M/000
Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

ETATS FINANCIERS SICAV SECURITY AU 31/12/2018

LES ETATS FINANCIERS DANS LEURS INTEGRALITES
SONT PUBLIES AU BULLETIN OFFICIEL DU CMF

BILAN SICAV SECURITY AU 31/12/2018

		31/12/2018	31/12/2017
	ACTIF		
AC1 -	**Portefeuille titres**	**949 031**	**854 014**
a -	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	344 858	302 616
b -	Obligations et valeurs assimilées	604 173	551 398
AC2 -	**Placements monétaires et disponibilités**	**246 677**	**290 082**
a -	Placements monétaires	203 883	212 568
b -	Disponibilités	42 794	77 514
	Total Actif	**1 195 708**	**1 144 096**
	PASSIF		
PA1 -	**Opérateurs créditeurs**	1 204	**1 141**
PA2 -	**Autres créditeurs divers**	282	272
	Total Passif	**1 486**	**1 413**
	ACTIF NET		
CP1 -	**Capital**	**1 154 940**	**1 110 783**
CP2 -	**Sommes distribuables**	**39 282**	**31 900**
a -	Sommes distribuables des exercices antérieurs	21	59
b -	Sommes distribuables de l'exercice	39 261	31 841
	Actif Net	**1 194 222**	**1 142 683**
	Total Passif et Actif Net	**1 195 708**	**1 144 096**

ETAT DE RESULTAT SICAV SECURITY AU 31/12/2018

		Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018	Exercice du 01-01-2017 au 31-12-2017
PR1 -	Revenus du portefeuille titres	**41 947**	**40 858**
a -	Dividendes	9 670	8 764
b -	Revenus des obligations et valeurs assimilées	32 277	32 094
PR2 -	Revenus des placements monétaires	**12 706**	**8 291**
	Total des revenus de placements	**54 653**	**49 149**
CH1 -	Charges de gestion des placements	-14 064	-13 206
	Revenus nets des placements	**40 589**	**35 943**
CH2 -	Autres charges	-1 316	-3 973
	Résultats d'exploitation	**39 273**	**31 970**
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation	-12	-129
	Sommes distribuables de l'Exercice	**39 261**	**31 841**
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	12	129
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	48 673	41 638
	Frais de négociation	-14	-73
	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	-2 518	3 917
	Résultat de l'Exercice	**85 414**	77 452

VARIATION DE L'ACTIF NET SICAV SECURITY AU 31/12/2018 :

		Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018	Exercice du 01-01-2017 au 31-12-2017
AN1 -	**Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation**	**85 414**	77 452
a -	Résultat d'exploitation	39 273	31 970
b -	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	48 673	41 638
c -	Variation des plus ou moins-values réalisées sur cession titres	-2 518	3 917
d -	Frais de négociation de titres	-14	-73
AN2 -	**Distribution de dividendes**	**-31 824**	**-36 056**
AN3 -	**Transactions sur le capital**	**-2 051**	**-13 885**
a -	***Souscription***	**64 082**	**5 168**
	Capital	60 436	4 890
	Régularisation des sommes non distribuables	1 558	110
	Régularisation des sommes distribuables	2 088	168
b -	***Rachats***	**-66 133**	**-19 053**
	Capital	-62 372	-18 102
	Régularisation des sommes non distribuables	-1 606	-270
	Régularisation des sommes distribuables	-2 155	-681
	Variation de l'actif net	**51 539**	**27 511**
AN4 -	Actif net		
a -	Début de l'Exercice	1 142 683	1 115 172
b -	Fin de l'Exercice	1 194 222	1 142 683
AN5 -	Nombre d'actions (ou de parts)		
a -	Début de l'Exercice	64 273	65 070
b -	Fin de l'Exercice	64 161	64 273
	Valeur liquidative	**18,613**	**17,779**
AN6 -	**Taux de rendement (%)**	**7,48%**	**7,01%**

2019401356BCFA5

Cap Oblig Sicav

Société d'Investissement à capital Variable
Régie par le code des Organismes de Placement Collectif
(Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001)
RC : B146302001 Tunis - Matricule fiscal : 770729 W/N/M/000
Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

ETATS FINANCIERS CAP OBLIG SICAV AU 31/12/2018

LES ETATS FINANCIERS DANS LEURS INTEGRALITES
SONT PUBLIES AU BULLETIN OFFICIEL DU CMF

BILAN CAP OBLIG SICAV AU 31/12/2018

		31/12/2018	31/12/2017
	ACTIF		
AC1 -	**Portefeuille titres**	**13 725 005**	**16 400 463**
a -	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	**1 001 889**	500 008
b -	Obligations et valeurs assimilées	**12 723 116**	15 900 455
AC2 -	**Placements monétaires et disponibilités**	**6 838 142**	**7 937 880**
a -	Placements monétaires	**6 472 307**	7 500 616
b -	Disponibilités	**365 835**	437 264
	Total Actif	**20 563 147**	**24 338 343**
	PASSIF		
PA1 -	**Opérateurs créditeurs**	**16 198**	**19 816**
PA2 -	**Autres créditeurs divers**	**17 969**	**14 420**
	Total Passif	**34 167**	**34 236**
	ACTIF NET		
CP1 -	**Capital**	**19 559 862**	**23 370 923**
CP2 -	**Sommes distribuables**	**969 118**	**933 184**
a -	Sommes distribuables des exercices antérieurs	**116**	198
b -	Sommes distribuables de l'exercice	**969 002**	932 986
	Actif Net	**20 528 980**	**24 304 107**
	Total Passif et Actif Net	**20 563 147**	**24 338 343**

ETAT DE RESULTAT CAP OBLIG SICAV AU 31/12/2018

		Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018	Exercice du 01-01-2017 au 31-12-2017
PR1 -	Revenus du portefeuille titres	801 517	1 017 517
	Dividendes	0	44 526
	Revenus des obligations et valeurs assimilées	801 517	972 991
PR2 -	Revenus des placements monétaires	701 011	433 691
	Total des revenus de placements	**1 502 528**	**1 451 208**
CH1 -	Charges de gestion des placements	-232 688	-248 707
	Revenus nets des placements	**1 269 840**	**1 202 501**
CH2 -	Autres charges	-29 918	-116 987
	Résultats d'exploitation	**1 239 922**	**1 085 514**
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation	-270 920	-152 528
	Sommes distribuables de l'Exercice	**969 002**	**932 986**
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	270 920	152 528
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	1 884	-8 291
	Frais de négociation	0	0
	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	44 718	7 909
	Résultat de l'Exercice	**1 286 524**	**1 085 132**

VARIATION DE L'ACTIF NET CAP OBLIG SICAV AU 31/12/2018 :

		Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018	Exercice du 01-01-2017 au 31-12-2017
AN1 -	**Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation**	**1 286 524**	**1 085 132**
	Résultat d'exploitation	1 239 922	1 085 514
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	1 884	-8 291
	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	44 718	7 909
	Frais de négociation de titres	0	0
AN2 -	**Distribution de dividendes**	**-1 117 063**	**-1 094 474**
AN3 -	**Transactions sur le capital**	**-3 944 588**	**-2 214 580**
a -	***Souscriptions***	**42 740 310**	***33 831 568***
	Capital	41 091 073	32 747 327
	Régularisation des sommes non distribuables	35 431	-3 696
	Régularisation des sommes capitalisables	1 613 806	1 087 937
	Droits d'entrée	0	0
b -	***Rachats***	**-46 684 898**	***-36 046 148***
	Capital	-44 938 342	-34 801 213
	Régularisation des sommes non distribuables	-45 825	5 335
	Régularisation des sommes capitalisables	-1 700 731	-1 250 270
	Droits de sorties	0	0
	Variation de l'actif net	**-3 775 127**	**-2 223 922**
AN4 -	**Actif net**		
a -	Début d'exercice	24 304 107	26 528 029
b-	Fin d'exercice	20 528 980	24 304 107
AN5 -	Nombre d'actions (ou de parts)		
a -	Début d'exercice	232 970	253 445
b -	Fin d'exercice	194 619	232 970
	Valeur liquidative	**105,483**	**104,323**
AN6 -	**Taux de rendement (%)**	**4,95%**	**3,83%**

2019401358BCFA5